

TOURS de CORSE 2020

Bulletin d'Inscription

CoReg Corse F.F.C.T.

Séjour itinérant

Tour de Corse

A adresser à :
M. DIREIZ Bernard
76 Bd de la Mourachonne
Les Magnolias
06580 PEGOMAS



Prix du séjour : 1.245,00 Euros

Acompte de 500 Euros à joindre avec le bulletin d'inscription
(chèques à l'ordre de F.F.C.T.)

Séjour du 19 au 30 septembre 2020 Séjour du 03 au 14 octobre 2020

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : M F

N° licence FFCT.....

Club N° ::Nom :

Préciser si vous serez accompagnant non pédalant :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél Fixe :Tel Portable : E mail :

Je souhaite une chambre : Double (un grand lit)

Twin : (2 petits lits)

A partager avec :

Merci de joindre la photocopie de la licence de l'année en cours.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les tarifs imprimés dans la missive et dans la brochure de la FFCT, ainsi que les conditions générales et particulières de vente qui font partie intégrante de la présente réservation. Je certifie exacts les renseignements fournis.

Je souscris et je joins le bulletin d'adhésion à l'assurance annulation et le chèque.

Je ne souscris pas à la garantie Assurance Annulation proposée.

Date :/...../.....

Signature :

Les inscriptions ne seront effectives qu'après la réception du bulletin d'inscription complété et accompagné de l'acompte et de la photocopie de licence FFCT de l'année en cours, et par la suite de l'année du séjour, et le paiement total du prix du séjour.

L'assurance mini braquet ne garantissant pas les dommages corporels ni le rapatriement en conséquence, **la formule petit ou grand braquet est obligatoire pour s'inscrire à ce séjour FFCT.**

Une assurance annulation vous est proposée voir les conditions dans la brochure « Séjours et voyages de la FFCT » le bulletin d'adhésion est disponible en téléchargement sur le site Internet <http://corsecyclotourisme.org/>

N° d'agrément tourisme, AG 004020001 garantie financière BNP Im. Le Sémaphore 6-8 rue André Voguet 94 200 Ivry sur Seine.

Assurance responsabilité professionnelle ALLIANZ.

Pas de courrier en recommandé SVP

Les accompagnants au séjour doivent impérativement être licenciés FFCT.

Règlement : uniquement par chèque bancaire

Acompte de 500,00 Euros à l'ordre de F.F.C.T. à joindre au bulletin d'inscription.

daté du 1^{er} janvier 2020 (si émis avant cette date)

Aucun chèque ni bulletin d'inscription ne doit être envoyé directement à la Fédération.

ceux-ci doivent être envoyés impérativement à l'organisateur pour enregistrement des inscriptions.

Le dossier séjour vous parviendra environ 2 mois avant votre venue en Corse.